

AVIS DE COURSE

Championnat départemental promotion windsurf
1 octobre 2017
à la pointe du Bill à Séné
La Mouette Sinagote
5B

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe B
- 1.2 Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES (*supprimer 1.2 en l'absence de concurrents étrangers attendus*)
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra (*supprimer 1.4 en l'absence de concurrents étrangers attendus*).

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les windsurfs peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les windsurfs bic 293 one design
- 3.1.2 - tous les windsurfs en inter-série Open

3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Planche à voile	10€

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :
Dimanche 1 octobre de 9h00 à 10h30



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
18/06/2017	11h00	Départemental
18/06/2017	11h00	Promotion
18/06/2017	11h00	Open

5.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées le jour de la régata

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construit *ou raid*

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (*joindre si possible un extrait de carte*).

8. CLASSEMENT

8.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

8.2 Pour les épreuves en flotte (RCV B 8.A2.1)

Le score de chaque planche dans une série doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant

(a) son plus mauvais score quand 5 à 11 courses ont été validées, ou

(b) ses deux plus mauvais scores quand 12 courses ou plus ont été validées.

8.3 Pour les épreuves comportant des séries éliminatoires (RCV B 10.A2.1), le score de chaque planche doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant

(a) son plus mauvais score quand 3 ou 4 courses sont validées,

(b) ses deux plus mauvais scores quand 5 à 7 courses sont validées

(c) ses trois plus mauvais scores quand 8 courses ou plus sont validées.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un windsurf qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les windsurfs.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Promotion 1^{er} 2^e 3^e et 1^{ère} féminine

Départemental 1^{er} 2^e 3^e et 1^{ère} féminine Espoir

1^{er} 2^e 3^e et 1^{ère} féminine Minimes

Open 1^{er} 2^e 3^e et 1^{ère} féminine

Et premier club

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter <https://lamouettesinagote.org/>

ou contact@lamouettesinagote.org

ANNEXE ZONE DE COURSE

